

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1958 B 00012
Numéro SIREN : 584 800 122
Nom ou dénomination : LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2020 sous le numéro de dépôt 6820

LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 316.181 Euros
Siège social : 232 Avenue de Grammont - 37048 TOURS CEDEX 1
584 800 122 RCS TOURS

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Olivier SAINT-CRICQ
Président du Directoire

EXTRAIT DES DECISIONS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS
10 NOV. 2020
Me F. PRINTEMIS Greffier Associé
GREFFE - RCS

Du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire

6ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de M. Michel HABOUZIT, vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une période de 5 années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

POUR : 207 595 voix
CONTRE : 0
NUL ou BLANC : 0
ABSTENTION : 625

7ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Olivier BONNICHON vient à expiration ce jour, décide de ne pas procéder à son remplacement.

POUR : 207 951 voix
CONTRE : 122
NUL ou BLANC : 0
ABSTENTION : 147

8ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de Madame Véronique ROCHETTE vient à expiration ce jour, décide de ne pas procéder à son remplacement.

POUR : 207 951 voix
CONTRE : 122
NUL ou BLANC : 0
ABSTENTION : 147

N° 202006820

Du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire

10ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

POUR : 208 083 voix

CONTRE : 0

NUL ou BLANC : 0

ABSTENTION : 137

A handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page. It appears to be a stylized, cursive signature.